

ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA

**L'industrie forestière demande un partenariat fédéral
pour soutenir les emplois, l'innovation et notre
environnement**

RECOMMANDATIONS EN VUE DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2017

AOÛT 2016

Résumé

Secteur innovateur des produits forestiers du Canada

Le secteur des produits forestiers du Canada a un riche acquis sur le plan de l'innovation parce qu'il adapte continuellement ses opérations et ses pratiques pour répondre à la demande des marchés mondiaux et aux préférences des consommateurs qui ne cessent de changer. Les défis économiques de la dernière décennie ont accéléré l'engagement du secteur à se transformer aux fins de la réussite future, incitant notre industrie à aller au-delà de l'innovation dans les produits pour prendre en compte également la diversification des marchés géographiques, la productivité et les pratiques de gestion forestière en évolution.

À l'heure actuelle, il s'agit d'une industrie de 65 milliards de dollars qui s'est distinguée par des exportations de 33 milliards de dollars dans 180 pays en 2015. Le secteur des produits forestiers emploie directement 230 000 Canadiens et des milliers d'autres personnes indirectement dans des centaines de collectivités de tout le pays. Notre secteur est l'un des plus importants employeurs d'Autochtones au Canada, comprenant 1 400 entreprises forestières appartenant à des Autochtones. En tant que troisième industrie manufacturière en importance, elle est un pilier de l'économie canadienne. Nous dirigeons la main-d'œuvre la plus verte du Canada et travaillons conjointement avec les gouvernements sur les priorités en matière d'environnement et de changements climatiques, comme dans le cadre du Défi « 30 en 30 » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Notre expérience de travail dans le paysage fédéral-provincial-territorial est sans égal. Comme l'a formulé le ministre de l'Innovation, nous sommes une industrie d'innovateurs.

Le Canada est bien placé pour s'imposer comme chef de file de la révolution mondiale par la mise au point d'innovations technologiques issues de la fibre de bois, en tirant parti de son unique système novateur fondé sur l'arrimage stratégique de partenariats, d'une mise en commun des ressources regroupées et de recherches ciblées auxquelles participent les gouvernements, l'industrie, les instituts de recherche, le milieu universitaire et bien d'autres.

L'Association des produits forestiers du Canada offre une voix au Canada aux producteurs de bois, de pâte et de papier à l'échelle nationale et internationale. Le maintien de notre élan en innovation est essentiel si nous voulons continuer de maximiser les contributions du secteur au profit de la croissance économique des entreprises et des collectivités canadiennes. Plus important encore, les politiques de financement fédérales doivent demeurer prévisibles et stables pour que les projets d'investissement transformateurs réussissent. Pour vraiment orienter les investissements vers des projets novateurs de technologies propres et écologiques, les politiques gouvernementales doivent être harmonisées, transparentes et prévisibles à l'égard de priorités comme l'atténuation et l'adaptation du carbone. L'incertitude dans les politiques crée de l'incertitude pour le financement des projets, ce qui freine l'investissement.

Au nom de ses membres, l'APFC demande le soutien du gouvernement fédéral dans le budget de 2017 pour une meilleure commercialisation et l'adoption de technologies propres, des investissements dans les réseaux et regroupements d'entreprises et la suppression des lacunes d'accès au marché.

Un investissement dans le secteur des produits forestiers équivaut à un investissement dans la prospérité future du Canada.

Résumé des recommandations

- **200 millions de dollars sur quatre ans pour aider à commercialiser des technologies propres**
- **250 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer la reproduction des technologies dans le cadre de l'initiative Ressources propres**
- **100 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer le financement de base de FPInnovations**

- **140 millions de dollars sur quatre ans pour les réseaux et regroupements d'entreprises de science fondamentale et appliquée**
- **Mettre à jour les codes du bâtiment et les normes pour réduire l'empreinte de carbone**
- **Renouveler le Programme de développement des marchés et le financement du Programme canadien d'exportation de produits du bois**

Commercialiser et accélérer la croissance propre

Le secteur de la foresterie et des produits forestiers du Canada est un chef de file à l'échelle mondiale pour l'adoption de nouvelles technologies et le recours à des technologies propres. Comme il ressort d'une enquête internationale récente de Léger, l'industrie canadienne des produits forestiers a la meilleure réputation dans le monde. Nous comprenons le besoin crucial d'atténuer les changements climatiques, et c'est la raison pour laquelle l'APFC a récemment lancé son défi « 30 en 30 » pour réduire de 30 mégatonnes par année les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. En mettant en œuvre des normes environnementales strictes et en aidant à bâtir une économie verte, nos membres contribuent au développement durable du secteur des produits de base.

Le soutien par le gouvernement de la commercialisation de technologies propres est essentiel pour que notre secteur demeure concurrentiel et produise des emplois de grande valeur. Les recommandations qui suivent, si elles sont mises en œuvre, créeront des emplois dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées et permettront aux Canadiens de contribuer à la croissance économique de notre pays, tout en permettant aux entreprises de prendre de l'expansion à l'échelle nationale et internationale.

Recommandation 1

Appuyer la commercialisation de produits du bois, de bioproduits et de technologies propres de pointe au moyen de 200 millions de dollars sur quatre ans

Le gouvernement fédéral et, à divers degrés, les gouvernements provinciaux ont joué un rôle déterminant pour aider à abolir les risques liés à la commercialisation de nouvelles technologies propres qui permettent la fabrication de nouveaux bioproduits et de produits du bois évolués. Le soutien le plus considérable a eu lieu au niveau fédéral dans le cadre du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF).

L'objectif du programme est d'appuyer la transformation de l'industrie forestière en accélérant le déploiement de technologies originales et hautement novatrices dans les installations de l'industrie forestière canadienne. D'après l'évaluation du programme par le gouvernement lui-même, 57 % des projets financés ont été des « premières mondiales ». Ces résultats sont appréciables compte tenu du fait que le programme n'exigeait que des « premières au Canada ». De plus, les nouvelles innovations dans le cadre du programme ont produit 66 millions de dollars de recettes par an tout en réduisant de 60 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre.

Le programme ITIF doit prendre fin en 2018, mais devrait être renouvelé en raison de sa réussite. Nous savons que pour chaque dollar investi par ITIF, 2,60 \$ sont générés. En outre, le nombre d'innovateurs qui veulent avoir accès au programme représente un investissement bien supérieur à l'investissement initial de 100 millions de dollars. En doublant l'investissement dans le programme ITIF, un plus grand nombre d'entreprises innovatrices travaillant avec des partenaires comme FPIInnovations seraient en mesure de commercialiser les technologies dont notre secteur a besoin pour promouvoir la transformation.

Il est indispensable de continuer à supprimer les risques liés à la commercialisation de technologies propres pour rendre le secteur plus prospère et assurer le bien-être économique des collectivités qu'il soutient.

Recommandation 2

Appuyer la reproduction subséquente des technologies dans l'ensemble de l'industrie des produits forestiers au titre de l'initiative Ressources propres au moyen d'un investissement de 250 millions de dollars sur quatre ans pour répondre aux besoins particuliers de notre secteur

L'industrie des produits forestiers suit une voie de transformation unique qui n'est pas celle des autres secteurs de ressources naturelles. La reproduction des technologies est une étape importante dans le processus de transformation de notre industrie. Lorsque des produits et des technologies innovatrices sont commercialisés, il doit y avoir un système en place pour aider à rationaliser leur reproduction subséquente dans toute l'industrie de façon généralisée. L'investissement de 250 millions de dollars sur quatre ans sera utilisé par les entreprises qui recherchent des solutions axées sur la demande plutôt que poussées par l'offre et des marchés en expansion. Le gouvernement peut aider à réunir des partenaires potentiels, y compris FPInnovations, et appuyer la mise à l'essai des produits, ainsi que les normes connexes et le travail d'approbation. Le soutien du gouvernement peut accélérer la reproduction et faire en sorte que le secteur suive le rythme de la concurrence internationale dans l'adoption généralisée de nouvelles technologies propres, qui contribueront aussi à freiner les changements climatiques.

Partenariats avant-gardistes en science fondamentale et en recherche et développement

L'industrie des produits forestiers innove par la collaboration, les partenariats et les réseaux scientifiques avec le gouvernement, les entreprises et le milieu universitaire. Des investissements à long terme et stables dans des partenariats privés-publics comme FPInnovations, des projets de recherche et développement et des regroupements d'entreprises renforceront la capacité d'innovation du Canada et contribueront à la croissance économique.

Recommandation 3

Renouveler le financement de base de 100 millions de dollars de FPInnovations sur quatre ans

Fondé par l'industrie et les gouvernements, FPInnovations est l'un des partenariats privés-publics les plus importants du monde et il aide à développer des technologies, des processus, des produits et des applications de pointe dans l'industrie forestière du Canada, ce qui a abouti à des projets phares et à des résultats qui changent la donne. Il s'agit d'une organisation canadienne unique qui est considérée comme un modèle exemplaire en innovation partout dans le monde et par les autres secteurs canadiens.

Une évaluation par le gouvernement de son financement de FPInnovations fait état des résultats. Un échantillon des résultats de FPInnovations comprend 10 des 14 projets pilotes de démonstration qui ont utilisé des technologies de recherche et brevetés précédentes de FPInnovations. De plus, quatre projets (deux démonstrations de précommercialisation et deux démonstrations pilotes) ont évolué pour devenir des projets de mise en œuvre d'ITIF.

Le financement fédéral actuel de FPInnovations a malheureusement diminué et prendra fin en mars 2018. Un signal rapide de renouvellement est essentiel pour maintenir le leadership du Canada dans l'industrie forestière mondiale. L'APFC encourage un renouvellement du financement provincial en parallèle avec le financement fédéral. FPInnovations devrait bénéficier d'un financement à long terme, stable et durable pour faire en sorte que le développement et le déploiement d'innovations se poursuivent pour accroître la compétitivité du secteur forestier et accélérer sa transformation.

Recommandation 4

Investir 100 millions de dollars sur quatre ans pour les réseaux de science fondamentale et appliquée liés à l'industrie

Le rôle du gouvernement en sciences forestières est déterminant pour aider les entreprises à se tenir au courant des nouvelles connaissances scientifiques, y compris les effets à long terme des changements climatiques. Notre secteur travaille régulièrement en collaboration avec des entreprises du secteur privé, le milieu universitaire et les gouvernements pour créer des partenariats et diriger des travaux de recherche-développement innovateurs.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada a joué un rôle de premier plan en accordant en moyenne 25 millions de dollars par an au cours des quatre dernières années à la R-D pour l'industrie forestière. Mentionnons notamment le réseau « porte-drapeau » Forest Innovation By Research and Education (FIBRE), pour lequel le financement a pris fin en 2015. Le maintien de ce financement de la recherche représente un besoin urgent. De la même manière, nous estimons qu'il est important d'inclure un plus grand nombre d'intervenants dans le système d'innovation forestière, notamment les collègues qui jouent un rôle crucial dans le transfert de technologies et le recrutement de personnes dans notre secteur. Globalement, un soutien fédéral plus important en recherche-développement aiderait à maximiser l'engagement dans le programme d'action axé sur l'innovation du secteur forestier, à harmoniser la capacité de recherche et à lier la recherche aux besoins commerciaux et aux priorités de l'industrie.

Recommandation 5

Investir 40 millions de dollars sur quatre ans pour les regroupements d'entreprises

Les regroupements peuvent allier des entreprises du même ordre aux fins de projets conjoints en transfert de technologies, en expansion des exportations, en perfectionnement des compétences et en échange d'expériences. Les regroupements forestiers peuvent comprendre une entreprise forestière titulaire, des concepteurs de technologie, des fabricants d'équipements, des entreprises d'autres secteurs, des instituts de recherche, des universités, des consultants et d'autres encore.

Les regroupements forestiers futurs s'élargiront pour comprendre un éventail plus vaste de partenaires de divers secteurs, marchés et régions géographiques. Un financement à l'appui de tels regroupements renforcera le rendement global du Canada dans le domaine de l'innovation, créant ainsi des emplois.

Accès au marché et facilitation des affaires

Le secteur des produits forestiers est un moteur d'importance pour l'économie canadienne, mais le gouvernement pourrait prendre des mesures sur un certain nombre d'autres fronts pour faire en sorte que les entreprises de notre industrie atteignent leurs objectifs en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité pour mieux contribuer à la croissance économique.

Recommandation 6

Mettre à jour les codes du bâtiment et les normes pour prendre en compte le facteur de l'empreinte de carbone

Les codes actuels du bâtiment sont un obstacle à la diminution de l'empreinte de carbone de l'environnement bâti. La mise à jour des codes du bâtiment pour reconnaître les capacités grandissantes du bois massif, des produits de bois d'ingénierie et d'autres matériaux de construction en bois dans la conception et la construction d'immeubles modernes aura pour effet de réduire les émissions. Le relèvement des limites de hauteur des structures de bois, qui sont passées de quatre à six étages, a été une mesure favorable, mais des immeubles de bois plus hauts – comme un bâtiment résidentiel de 18 étages à l'Université de la Colombie-Britannique et une tour de bois de 13 étages à Québec – ont une empreinte de carbone inférieure à celle des matériaux de construction concurrentiels, comme le béton et

l'acier énergivores, et devraient être encouragés davantage. C'est une situation gagnant-gagnant pour l'économie et l'environnement.

Recommandation 7

Renouveler le Programme de développement des marchés et son financement pour le Programme canadien d'exportation de produits du bois.

Le financement du Programme de développement des marchés prend fin le 31 mars 2018 et devrait être renouvelé aux niveaux actuels, soit 44 millions de dollars sur quatre ans. Cette mesure aidera à continuer d'accroître les marchés étrangers du Canada pour les produits du bois, y compris au moyen de la diversification des produits, et d'accélérer le développement de l'économie à faibles émissions de carbone grâce à la faible empreinte de carbone et aux capacités de séquestration de carbone du bois.

Conclusion

L'industrie des produits forestiers du Canada, dirigée par l'APFC, se diversifie dans des créneaux de plus grande valeur, comme la bioénergie, les substances biochimiques, la nanotechnologie et les matériaux de construction de pointe. Plus que jamais, ce type d'innovation est fondamental pour améliorer la compétitivité du secteur forestier du Canada sur le marché mondial.

Dans son rapport de juin 2015, le Comité permanent des ressources naturelles a recommandé que le gouvernement du Canada continue d'assurer le leadership du secteur forestier en faisant des investissements stratégiques qui favorisent la commercialisation des produits, la recherche-développement en matière de technologies innovatrices et la diversification des marchés et des exportations. Nous sommes d'accord. Continuer à financer les programmes comme ITIF et PFIinnovations, pour soutenir la reproduction de technologies innovatrices et propres, investir dans des réseaux et des regroupements d'entreprises en science fondamentale et appliquée et ouvrir l'accès au marché en mettant à jour les codes du bâtiment et en renouvelant le Programme d'expansion des marchés sont tous des éléments essentiels pour la transformation du secteur des produits forestiers. Ces investissements stratégiques dans le budget de 2017 contribueront aussi à la croissance économique du Canada et moderniseront notre façon d'innover en tant que pays.